
L'éducation au Bénin : « Nous étions aveugles, maintenant, nous commençons à y voir clair ! »

*Richard Gerster**



Le nombre des élèves augmente rapidement au niveau primaire.

Au Bénin, un pays d'Afrique de l'Ouest, le président nouvellement élu, Yayi Boni, a proclamé en octobre 2006 à la surprise générale la gratuité de l'école maternelle et de l'école primaire. « Jusqu'au 1er octobre, nous avons reçu comme les autres années à peu près 30'000 inscriptions pour l'école primaire. Après la déclaration du président, 10'000 inscriptions supplémentaires nous sont parvenues en l'espace de trois semaines. » C'est en ces termes qu'Antoine Adjibodè, directeur de l'éducation dans le département de Borgou-Alibori, décrit le changement. Auparavant, il était confronté à la situation suivante : sur 100 élèves primaires, seuls 10 atteignaient le degré secondaire. Les parents sont certes nombreux à reconnaître la valeur de l'éducation et de l'instruction ; ils ont participé eux-mêmes à la construction d'écoles dans leur village et engagé des enseignants quand l'Etat n'intervenait pas. Mais les familles sont trop pauvres pour pouvoir prendre en

charge la fréquentation de l'école pendant plusieurs années. C'est alors que le gouvernement a entrepris d'investir à large échelle dans le système d'éducation, à recruter du personnel enseignant et à construire des locaux scolaires.

La gratuité de l'enseignement primaire est toujours effective, et les leçons dispensées à l'ombre des arbres sont en diminution. 12'000 enseignants engagés par les parents dans les villages ont été repris par l'Etat qui s'est employé à les former. « Les enseignants continuent toutefois d'être mal rémunérés et ils sont assez nombreux à cultiver parallèlement leurs champs et à donner des leçons privées pour gagner quelque chose en plus », fait remarquer Ramata Adamou qui étudie la situation scolaire dans plusieurs villages (SILP). « La gratuité de l'école primaire n'a pas été énoncée avec une clarté suffisante. Les gens ne savent pas si la taxe d'inscription



A l'école secondaire de Sirarou, l'allemand figure au programme comme option.

de 5.50 francs suisses (2500 CFA) est supprimée ou si l'Etat prend dorénavant en charge le bâtiment scolaire, le mobilier et les fournitures scolaires. » Les frais courants tels que cahiers et matériels pour écrire continuent d'être l'affaire des parents.

L'école secondaire : sans la participation financière des parents, rien ne va

Prenons l'exemple de la commune de Sirarou, à 25 km au nord de Parakou en direction du Niger. Pour une population de 8000 habitants, Sirarou a une école maternelle, trois écoles primaires et une école secondaire. 600 jeunes de 12 à 18 ans sont à

l'école secondaire : deux tiers de garçons, un tiers de filles. 22 enseignants et une enseignante donnent les cours, par ex. de français, la langue principale ou d'anglais ou d'allemand (seconde langue). Les élèves sont répartis en 11 classes mais n'ont que huit salles à disposition. Trois classes sont donc itinérantes et occupent dans la mesure du possible les salles momentanément vides. L'association de parents a décidé de construire trois autres salles de classe et, à partir de 2008, tous les parents paient 5.50 francs (2500 CFA) par enfant et par an pendant trois ans. Ce montant s'ajoute à la taxe d'inscription régulière d'un peu plus que 15 francs (7000 CFA).

Les années précédentes, les parents avaient dû approvisionner le budget de l'école pour pouvoir payer le salaire des enseignants. Ceci avait requis de leur part en 2007, en plus des frais d'inscription, un montant supplémentaire de 14 francs (6500 CFA). Depuis 2008, c'est l'Etat qui prend en charge la totalité des frais de personnel. « C'est un grand soulagement pour nous, car la pauvreté entrave souvent la fréquentation de l'école », observe Yarou Kabarougui, président de l'association des parents d'élèves. Le directeur de l'école Nicolas Semilinko confirme : « Celui qui n'est pas en mesure de payer doit être ren-



Ezekiel Oron Bero, un garçon de 15 ans, est en 3e année secondaire.

voqué de l'école. Jusqu'à maintenant, un jeune sur dix abandonnait l'école, la moitié d'entre eux au moins parce que les parents ne pouvaient plus payer. En 2008, ces abandons ont diminué de deux tiers. »

A l'école maternelle et à l'école primaire, l'Etat a doublé sa subvention par enfant pour les frais courants, passant de 4.50 à 9 francs (2000 à 4000 CFA) ; il a également pris en charge le personnel. « Depuis que l'école primaire est gratuite, le nombre des élèves a doublé d'une année à l'autre à Sïrarou », rapporte le directeur d'école Adam Kpankpanma. Il estime que trois enfants sur cinq sont scolarisés aujourd'hui dans sa commune. Mais il reste encore à accomplir un important travail de conviction auprès des parents pour que les filles en particulier ne quittent pas prématurément l'école.



L'alphabétisation a lieu dans la langue locale.

L'aide budgétaire consolide l'éducation

Malgré toutes les difficultés, le système de formation béninois bouge. L'éducation est un secteur prioritaire et occupe dans le budget 2007 du gouvernement une part de 19 pour cent. Pour les frais courants et les frais d'investissement à tous les degrés de la formation, le Bénin dispose d'environ 400 millions de francs par an. Même si ce montant peut paraître considérable à première vue, il ne représente même pas 1.5 pour cent des dépenses publiques de la Suisse pour la formation. Il faut préciser aussi que le Bénin compte neuf millions d'habitants, deux millions de plus que la Suisse. 44 pour cent de la population béninoise ont 14 ans ou moins. En Suisse, les enfants d'âge scolaire de moins de 14 ans

ne représentent que 16 pour cent de la population.

La Suisse alimente le budget de l'Etat du Bénin à hauteur de 1,7 millions de francs en 2008 et soutient ces progrès en commun avec sept autres pays et institutions dont la Banque mondiale. L'aide budgétaire de tous les donateurs pris ensemble représente 200 millions de francs et correspond à peu près à 10 pour cent des dépenses de l'Etat. Ces contributions sont associées à des conditions dans des domaines qui sont importants pour réduire la pauvreté. En font partie, à côté de la formation, également la santé publique, l'agriculture ou la justice.

« L'aide budgétaire permet indubitablement au Bénin d'avoir davantage de moyens à disposition pour le système de l'éducation. Les résultats sont visibles : en 2007 par exemple, sur 100 élèves primaires scolarisés, 66 ont terminé leur scolarité ; pour les filles, le nombre atteignait 56 », constate Joseph Akanhanzo-Glele, coordinateur des donateurs et responsable des questions de l'éducation pour le Danemark (Danida). Les résultats obtenus sont restés toutefois en deçà des objectifs fixés par le gouvernement qui étaient respectivement 70 et 60 (pour les filles). Lors de la conférence annuelle sur l'aide budgétaire, le représentant de l'éducation a mis en garde contre une réduction de la part de l'éducation au budget, car la détérioration de la qualité de l'enseignement était une menace bien réelle. Un enseignant doit faire la classe à 48 élève primaires. En 2007, 98 enfants sur 100 sont entrés à l'école : une première. Même si actuellement un tiers d'entre eux tombe entre les mailles du système d'éducation avant la fin de la cinquième année, il est prévisible que l'afflux vers le degré secondaire augmentera massivement ces prochaines années. A l'avenir, il faudra davantage de moyens, également à cet échelon.

« Plaque tournante de l'alphabétisation »

La scolarisation de la jeune génération n'est pas le seul défi. L'alphabétisation des adultes est également d'actualité : au Bénin, parmi les hommes et les femmes de

15 à 49 ans, huit sur dix sont analphabètes. Selon la région, la proportion est même bien supérieure. Selon les résultats d'un projet de recherche (le projet SILP met en œuvre par l'ONG CERABE avec un mandat de l'Observatoire du changement social sur financement de la Suisse), dans le village de Takou par exemple, sur 1500 habitants, seuls 15 adultes (10 hommes et 5 femmes) savent lire et écrire. Madame Toko N'Gobi Bio Gijiri qui vient de N'Dali a suivi plusieurs fois, ces dernières années, des cours d'alphabétisation soutenus par la Suisse. « Avant, quand j'achetais quatre sacs d'engrais à l'entrepôt, on m'en facturait cinq. Aujourd'hui, je ne me laisse plus faire. Ou quand je livre du coton, la livraison doit porter mon nom. Comme je ne savais pas écrire mon nom, on me soutirait à chaque fois 45 centimes (200 CFA). » Dans son village, il y a même depuis peu un centre d'alphabétisation. « Il y a maintenant d'autres femmes qui s'adressent à moi pour se faire aider et conseiller. Avant, nous étions aveugles, maintenant, nous commençons à y voir clair ! »

L'Etat avait nommé dans chaque commune un coordinateur de l'alphabétisation mais sans mettre à sa disposition le moindre argent pour des activités. Ces coordinateurs s'occupaient donc de tout sauf d'apprendre aux gens à lire et à écrire. La direction de l'alphabétisation ne s'en souciait guère, car jusqu'à fin 2007, elle était rattachée à d'autres ministères (par exemple celui du

sport) qui considéraient l'alphabétisation comme un corps étranger et un jouet. Le nouveau président Yayi Boni élu en 2006 a transféré la direction dans un nouveau ministère de l'alphabétisation et des langues nationales dans lequel les capacités de lecture et d'écriture de la population occupent une place centrale.

La Suisse soutenait depuis longtemps déjà l'alphabétisation, celles de planteurs de coton surtout, dans diverses régions. En 2004, le programme a été remodelé avec le concours de la population et des services officiels, de manière à être profitable au développement local. Dans le département de Borgou-Alibori, il y a aujourd'hui 421 centres répartis dans 300 villages ; et durant les quatre premières années, 18'000 adultes ont suivi des cours dans les deux langues principales de la région – le peul et le baatonum. La nouvelle volonté politique en matière d'alphabétisation entend tirer profit de ces expériences et toucher tout le pays dans 25 langues nationales. Les moyens ne sont toutefois pas suffisants actuellement pour pouvoir organiser l'alphabétisation dans les 25 langues nationales et mettre à disposition le matériel nécessaire, par exemple des brochures pour les enseignants et les élèves. Le gouvernement voulait d'abord choisir quatre langues mais il a dû revenir sur sa décision en raison des protestations de la population. Le souvenir colonial du français imposé par la France reste bien vivace.



La campagne « Toutes les filles à l'école » déploie ses effets, même si l'objectif n'est pas encore atteint.

« Nous sommes devenus tout à coup une plaque tournante de l'alphabétisation », explique Salomon Balogoun, directeur de l'Organisation SIA N'SON qui réalise le programme pour le compte de la Suisse. « Notre expérience est sollicitée au niveau national. A peine entrée en fonction, le nouveau ministre de l'alphabétisation est venue nous voir pour s'informer. Au ministère, les gens qui ont leur mot à dire sont des personnes qui ont commencé leur carrière dans le programme soutenu par la

Suisse. » Dans le cadre du programme d'alphabétisation, la Suisse prend en charge les frais du matériel pédagogique, de la formation des animateurs et de la construction des locaux. Depuis 2008, chaque département du pays reçoit du budget général de l'Etat 34'000 francs (15 millions CFA) pour payer les frais courants. L'aide budgétaire générale et l'intervention ciblée dans les projets d'alphabétisation se complètent donc à merveille.



Alphabétisation des femmes à N'Dali.

* L'auteur, Richard Gerster, est économiste et travaille comme consultant indépendant et publiciste (www.gersterconsulting.ch). Cet article fait partie d'une série mandatée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et consacrée à l'aide budgétaire sous différents aspects. Les articles reflètent l'opinion personnelle de l'auteur.